

## L'école « une et plurielle »

Julie FONTES-TRAMEÇON

Professeure agrégée EPS, Montaigu (85)

« L'école ne transmet pas seulement des savoirs, elle transforme aussi l'élève, elle le libère pour qu'il devienne un homme afin de le mettre en communication avec son temps et son milieu ». (Reboul<sup>1</sup>)

*Cette citation questionne le sens même de l'école, la place des parcours personnels et des choix d'orientations. Selon cette même optique, Fernandez<sup>2</sup> ajoute : « sous couvert de démocratisation, l'école est gouvernée par un système d'orientation, de sélection et d'élitisme ». Toutes les disciplines scolaires reposent sur un processus méritocratique basé sur la valeur et la hiérarchisation du résultat. Seul, le Livret Personnel de Compétence du socle commun tend à rompre ce fonctionnement car chaque élève peut acquérir un certain nombre de compétences, à son rythme. La réalité contredit ce principe de démocratisation dans la personnalisation du parcours scolaire de chaque élève qui oriente une des missions données aux professeurs : « former en vue d'une insertion sociale et professionnelle ». Il est aussi précisé que l'enseignant doit être capable « d'identifier et d'analyser les difficultés d'apprentissage des élèves ... de tirer le meilleur parti de leur réussite ... de leur apporter conseil et soutien personnalisé avec le souci de les rendre acteur de leur progression »<sup>3</sup>. Conseils et soutiens personnalisés doivent guider l'analyse du concept d'orientation personnalisée.*

*Le seul résultat scolaire ne suffit pas. Il faut aller plus loin que la pédagogie du manque et dépasser les critères d'orientation généraux pour se centrer sur ce qu'il y a de positif en l'élève, ses particularités, ses ressources. Ainsi est établi un véritable lien entre institutionnalisation et personnalisation, la «personnalisation institutionnalisée». Le regard porté sur les spécialisations possibles en EPS illustre cette démarche. Il s'agit de percevoir les impacts d'une voie de spécialisation comme la danse, et de s'interroger sur sa capacité à transformer le processus d'apprentissage, de donner du sens et de sublimer l'envie d'apprendre.*

*Est mis en évidence un nouveau mode d'entrée dans la façon d'orienter l'enfant en fin de troisième. L'apport de l'option Danse en lycée illustre l'argumentation avec l'exemple du parcours d'une collégienne du collège Jules Ferry (85), pour justifier le choix de ce mode d'orientation qui s'avère utile et bénéfique dans certains cas de projets personnalisés, et des réponses apportées par Mme Moreau, professeure agrégée du Lycée Pierre Mendès France (85), en charge de la spécialité danse.*

---

<sup>1</sup> O.REBOUL, « La philosophie de l'éducation », PUF, 2004

<sup>2</sup> FERNANDEZ, « Ce qui s'enseigne aujourd'hui », 1992

<sup>3</sup> BO n°22. 29, « Missions du professeur », Mai 1997



## Une différence dans la notion d'orientation personnalisée entre le collège et le lycée

Au collège, les orientations se calquent sur le profil scolaire des élèves. Ainsi, en fin de 6<sup>ème</sup>, une orientation en SEGPA peut être envisagée par manque de motivation, manque de compréhension et d'assimilation du savoir, un manque d'insertion ... Ces choix reposent sur une pédagogie des manques. Au niveau de l'orientation de fin de troisième, le critère du résultat, d'une comparaison à une norme, ici la note, est prédominant. Accéder en seconde générale et technologique ne peut se faire que si l'élève maîtrise un certain nombre de savoirs issus des disciplines dites fondamentales. Les autres acquisitions semblent laissées pour compte.

Le système tente toutefois de s'opposer à ce mode d'orientation. Une des mises en œuvre a été la restructuration et la mise en place du lycée professionnel. Perçue dans les années 80 comme une orientation par défaut, la création de filières revalorise ce parcours de formation. Les élèves peu motivés par le côté scolaire peuvent se projeter vers un métier et mettre en pratique leurs nouvelles acquisitions à travers des stages en entreprises. Le lycée professionnel s'ouvre à différents profils d'élèves dont certains souhaitent intégrer rapidement le marché du travail, et d'autres qui viennent s'approprier à travers la pratique, des notions jusqu'alors perçues comme dénuées de sens et d'utilité au collège.

Au lycée général et technologique, une autre démarche est remarquable. Elle tient certainement au fait d'une sélection organisée en amont. De la même manière que le lycée professionnel, à travers ses filières; le lycée général et technologique offre, dès l'entrée en seconde une pluralité de voies optionnaires, avec des enseignements d'exploration multiples et variés (PFEG, principes fondamentaux d'économie et de gestion, EPS ...). Pourquoi alors, ne pas les prendre davantage en considération et ne pas accorder davantage d'importance au choix optionnaire de l'élève dans son orientation de fin de troisième ? Ce choix peut être motivant et se répercuter sur les autres processus d'apprentissage? De la même façon, pourquoi ne pas analyser le profil des élèves en fin de 3<sup>ème</sup> au travers leurs réussites dans des disciplines comme l'éducation musicale, les arts plastiques, l'EPS ou les langues ? En effet, ces dernières font appel à des notions communes issues des disciplines fondamentales, mais le passage en seconde générale n'est réussi que s'il tient compte en partie d'autres critères, dont les critères motivationnels.

Parmi toutes ces possibles, l'enseignement d'exploration (1H30 hebdomadaire) intitulé « Création et activités artistiques, arts du spectacle » est proposé au Lycée Pierre Mendès France dès l'entrée en seconde. Dans cette voie de personnalisation s'opère une sélection d'orientation professionnelle basée sur les goûts et choix personnels, ce qui nécessite des connaissances pointues dans un domaine particulier.

S'ajoute à cela l'option enseignement facultatif Art-Danse (3H hebdomadaires). Cette dernière comprend une pratique artistique et des bases de culture chorégraphique nécessaires à l'élaboration de repères culturels et artistiques sur le monde de la danse. Cette option valorise les ressources déjà acquises par les élèves et permet de développer une sensibilité, de transformer et faire mûrir un savoir-faire spécifique. Tout l'intérêt de ces options repose sur des centres d'intérêts, un corpus de

connaissances, une soif d'apprendre pour construire ou consolider des savoirs scolaires et professionnels.

La cohérence de ces options détermine le choix d'orientation en première. Elles ont un impact sur le parcours de l'élève et place ainsi la personnalité du lycéen au cœur de son orientation. Même si ces filières sont contingentées, elles ont pour richesse de construire et de développer la personnalité des élèves, tout en permettant d'accéder à un savoir spécifique. De la même façon, ce savoir spécifique ne peut être accessible, que si des bases fondamentales sont maîtrisées.

En renversant l'analyse présentement menée, l'acquisition de savoirs scolaires facilite la réalisation des objectifs personnels qui s'expriment dans la pratique de la danse. Ce choix d'option peut être à la source d'une relecture des savoirs, des apprentissages, car il est porteur de sens. Par exemple, un élève en spécialité Littéraire Danse peut mettre à bon escient la méthodologie que demande la composante culturelle dans les programmes à spécialité danse en Français. Ce processus, jusqu'ici difficile à acquérir, peut être mieux intégré car sortant du contexte dans lequel l'élève se sent en difficulté. De la même manière, en épreuve facultative Art Danse, pour toutes séries confondues, l'accès à l'expérience artistique et les apports culturels offrent aussi des liens à établir entre les disciplines et cette option (Philosophie-français-histoire-TPE-Danse).

Bien plus qu'un simple choix, l'orientation est un véritable parcours personnalisé au sein d'un espace d'enseignement institué qui offre à l'élève la possibilité de s'épanouir, de construire des compétences bien spécifiques et complémentaires aux apprentissages fondamentaux.

Cependant, malgré cette ouverture, ces choix d'orientations sont limités dans leur accès. Les élèves, dès la fin de 3<sup>ème</sup> sont déjà assimilés à un profil, plutôt littéraire ou scientifique pour être rangés, semble-t-il, dans un mode de pensée. De la même manière, les enseignements d'exploration en seconde confortent cette tendance à ranger les élèves selon un double profil interdisant parfois l'accès à certaines compétences. Par exemple, en choisissant une série Economique et Social, Scientifique ou tertiaire, les élèves ne peuvent pas prendre l'enseignement de spécialité danse. Un paradoxe donc, car, au sein de cette logique démocratique les parcours personnalisés sont filtrés en fonction des individus que l'école veut former.



## Un exemple de parcours institutionnalisé

Le témoignage de Mme Catherine Moreau, professeure agrégée EPS en charge de la spécialité Danse au Lycée Pierre Mendés France, ainsi que l'exploitation de données des bulletins et un questionnaire rendu par une élève de troisième permettent d'illustrer ce que peut être une orientation personnalisée.

À ce questionnaire est joint deux bulletins comparatifs de l'élève : un de troisième et celui de seconde avec l'option danse du second trimestre. Les constats sont les suivants : sa moyenne générale, pour les deux bulletins, est de 12,2/20. En se référant aux critères normatifs habituels, la note prédominante dans les choix d'orientations, la seconde générale paraît être accessible. C'est cependant une voix professionnelle qui a été proposée par le conseil de classe.

La découverte de la danse dans le cadre des cours d'EPS, de l'AS et d'ateliers artistiques est une véritable révélation pour Juliette, comme elle le précise dans son retour de questionnaire « La danse m'a apportée énormément de choses, dont le plus important, est la confiance en moi. Cet art reste pour moi, le moyen de lâcher prise, de m'exprimer, de m'affirmer, de m'évader. Il est devenu ma motivation première car à travers la danse, je me suis trouvée.

Plus qu'une simple activité ou pratique artistique au sein de programmes (EPS mais aussi histoire des arts, IDD ...), cette rencontre avec la danse est source de motivation et de construction dans la personnalité de l'élève. Un fil conducteur scolaire qui semble conduire un chemin bien spécifique et personnel. Ainsi en parallèle de cours dits fondamentaux, cette élève se nourrit d'un apport culturel alliant notions transversales (Notion d'espace, de temps ...), rigueur méthodologique (être capable de mener des tâches d'improvisation et de composition ...) et un savoir être (respect des autres, autonomie...).

En analysant de plus près les bulletins, il est possible de catégoriser Juliette dans le profil d'élève moyen, avec des possibilités par un travail régulier et plus soutenu. La seconde générale, en ce sens, paraissait envisageable. Il est donc nécessaire de se pencher sur ses ressources et ses centres d'intérêts pour donner du sens à son parcours scolaire. Soutenue par sa famille et son professeur d'EPS spécialiste en danse, le choix d'une seconde générale avec option danse paraît une issue porteuse. Les réponses au questionnaire ci-dessous, le bulletin de seconde et l'orientation en première littéraire option de spécialité danse, en sont les plus belles expressions.

En danse est noté sur le bulletin : "un travail généreux ... une pensée qui s'affirme". Être acteur de ses apprentissages comme l'évoque la loi d'orientation de 2005, Juliette semble le mettre en œuvre. En histoire géographie d'une moyenne de 7,43 en 3<sup>ème</sup>, cette dernière passe à 12,33 en seconde. Une attitude et certainement une maturité, absente en 3<sup>ème</sup> "des résultats irréguliers ... une mauvaise maîtrise de la gestion du temps", en Français "des progrès constants" mis en avant en seconde. Cette appréciation confirme, par ailleurs, un choix d'orientation en 1<sup>ère</sup> Littéraire, bien personnalisé avec "une sensibilité littéraire, un désir de progresser".

Ce cas particulier montre qu'il faut prendre en compte la personnalité, les besoins des élèves pour les guider vers un parcours institutionnalisé qui leur ressemble. Tenir compte de leur domaine d'excellence pour donner du sens à ce magma de matières semble capital. L'orientation doit, dans certains cas, notamment pour des élèves de niveau moyen, considérer des aptitudes dans les matières autres que celles qui, historiquement, apparaissent fondamentales.

Juliette n'est pas la seule dans ce cas, d'autres élèves comme Pauline ou Mathilde ont découvert la Danse en AS ou lors d'un atelier artistique dans le cadre de leur collège. Des difficultés rencontrées dans diverses matières, auxquelles s'ajoutent parfois des problèmes de comportement face à l'échec, à la difficulté ou liés aux turbulences de l'adolescence présente le profil de 3<sup>ème</sup> de ces élèves. Pour chacune d'entre elles, le conseil de classe propose une orientation en lycée professionnel. Or ces filles, un peu justes en termes de résultats scolaires, sont capables, en situation créative, de mobiliser un certain nombre de ressources, parfois insoupçonnées. Dans le domaine comportemental par exemple, elles disposent toutes d'une faculté à entrer avec beaucoup de facilité dans le processus de création. Mobiliser son imaginaire au service d'un propos ou d'une intention pour construire avec méthode et application une chorégraphie représente alors autant d'aptitudes et de capacités transposables en français par exemple. Sorties du contexte scolaire, les connaissances semblent plus faciles et certainement plus motivantes car, porteuses de sens.

Catherine Moreau va d'ailleurs dans ce sens "Ce qui fait la richesse du lycée est que les matières ne travaillent pas de façon cloisonnée ...". Cette remarque se retrouve dans les commentaires de Juliette « Le lycée, c'est un nouvel apprentissage, les professeurs sont ouverts et à l'écoute. Par exemple ils peuvent nous faire un cours de leur matière (français, anglais ...) en y introduisant, pour nous, de la

danse et cela est bénéfique pour tous car les élèves sont intéressés ». Introduire de la danse dans les cours pour établir des connexions entre les connaissances, c'est amener l'élève à une nouvelle forme d'apprentissage moins scolaire, plus consentie, car plus intériorisée.

La notion de transfert d'apprentissage apparaît alors centrale. Ainsi des élèves qui ne perçoivent pas de sens à l'école, comme le souligne Mme Moreau, « se sentent investis par une matière mais, en plus, établissent des liens entre les matières ». Il est donc possible de supposer que les connaissances s'éclaircissent et que certaines disciplines deviennent plus accessibles. Des élèves catégorisés davantage comme scientifiques peuvent, par cet intermédiaire, prendre plaisir et percevoir les matières littéraires sous un autre angle. C'est encore une fois le cas de Juliette, au vue de son bulletin de 3<sup>ème</sup> et de son analyse. Elle se sentait plus proche des matières dites scientifiques "Au collège, c'était les matières scientifiques qui me plaisaient le plus (SVT, mathématiques, physique-chimie, EPS ...). Mais j'ai choisi de faire la série Littéraire, pour être en spécificité danse car la danse est devenue un de mes piliers pour réussir correctement ce que je veux".

Une option peut donc ouvrir d'autres perspectives que celles qui sont envisagées préalablement, répondre à un désir si fort, qu'il éclaire le chemin personnel vers lequel on veut tendre. Mme Moreau précise, au cours de notre entretien que plusieurs cas de figures tendent à montrer l'intérêt et le sens d'une telle option. Charline, une élève de seconde pour qui l'orientation en technologique est évoquée au regard des résultats, a obtenu son bac Littéraire avec l'option spécialité danse. Cette voie de spécialité lui a permis de devenir professeure de danse.



## Questionnaire et bulletins de Juliette

### Mon regard sur mon parcours de collégienne ?

- Mes notes au Collège ? Il faut avant tout savoir que je n'étais pas une élève qui travaillait énormément. Mes notes étaient très irrégulières et souvent trop justes, en troisième, par exemple, ma moyenne était de 12,5 environ, et le conseil de classe n'était pas favorable à l'idée que j'aille dans un lycée général.
- Quelles disciplines me plaisaient ? Au collège, c'était les matières scientifiques qui me plaisaient le plus : S.V.T, mathématiques, physique-chimie, EPS.
- Une activité culturelle qui m'a motivée ? Oui, la danse, cela a été pour moi une révélation. La danse m'a apportée énormément de choses, dont le plus important, est la confiance en moi. Cet art reste pour moi le moyen de lâcher prise, de m'exprimer, de m'affirmer, de m'évader. Il est devenu ma motivation première car à travers la danse, je me suis trouvée. La danse m'a fait évoluer, elle m'a permise d'avoir une vision plus dense sur la vie et les gens qui m'entourent, d'être plus ouverte d'esprit.

### Mon regard sur ma seconde au lycée ?

- Mon orientation avec option Danse ? L'option danse au Lycée m'a permise d'avoir un but. Elle m'a donnée envie d'y aller au lycée et surtout de réussir pour la danse car je ne me vois plus sans cette passion. Je n'ai aucun regret par rapport à cette option. La danse théorie apporte du savoir sur la danse, mais elle permet aussi de la représenter chronologiquement.
- Mes notes au lycée ? J'ai accumulé pas mal de lacune au collège, ce qui ne m'a pas forcément bien aidée pour ma seconde, mais au final, je ne m'en sors pas si mal que ça. Ma

moyenne est d'environ 11,5. Le lycée, c'est un nouvel apprentissage. Les professeurs sont ouverts et à l'écoute. Par exemple, ils peuvent nous faire un cours de leur matière (français, anglais) en y introduisant, pour nous, de la danse et cela est bénéfique pour tous car les élèves sont intéressés et le professeur fait son cours. C'est grâce à ça qu'aujourd'hui je m'oriente plus sur du littéraire que sur des choses scientifiques.

- Quelle série à venir ? « J'ai choisi de faire la série Littéraire, pour être en spécificité danse car la danse est devenue un de mes piliers pour réussir correctement ce que je veux. »
- Mon avenir ? Un projet professionnel ? « J'aimerais travailler avec les enfants, pourquoi pas devenir professeur des écoles, ou bien professeur de sport, ou bien de danse. Je n'ai pas d'idée fixe pour l'instant, je verrai bien ce que l'avenir me réserve. »

## Conclusion

L'EPS "une et plurielle", ce titre des cahiers EPS<sup>4</sup> est transposable à cet article sous la forme L'École "une et plurielle". Cette dernière prône et se repose sur les principes républicains de fraternité, liberté et égalité. Or, elle fonctionne en majorité sur un principe d'orientation principalement méritocratique basé sur les notes. Ainsi, certaines orientations se font par défaut sans tenir compte de la personnalité de l'élève. Par personnalité est entendu ce qui constitue et identifie l'élève. Sa personnalité englobe ses ressources et ses faiblesses. L'exemple évoqué, sans avoir de valeur de démonstration scientifique, illustre comment l'EPS peut contribuer à la construction identitaire d'un parcours personnalisé. Discipline souvent perçue comme non fondamentale, elle offre des possibilités de choix optionnelles illustrées ici par la danse. Ces enseignements optionnels permettent de rendre certaines disciplines fondamentales aux yeux des élèves. Ainsi ces différents domaines d'excellence proposent des voies diversifiées. L'élève prend confiance en lui, se sent impliqué et valorisé. En ce sens, il devient véritable acteur et auteur de son parcours scolaire.

---

<sup>4</sup> C.MOREAU, B.BLOIS-NAULLEAU, *Les Cahiers EPS de l'académie de Nantes*, CRDP, déc 1998